



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 20 avril 2011

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 20 avril 2011 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	conseiller	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 16 mars 2011
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Loyer du Nettoyeur – X-Trem Propre
 - 4.2.2 Internet haute vitesse
 - 4.2.3 Demande à la CPTAQ – Waterville et Martinville – Orientations préliminaires

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 20^e Classique de golf du Maire de Coaticook
- 5.4 Amélioration de l'habitat - Autorisation à déboursier
- 5.5 Fondation Bon Départ – Canadian Tire
- 5.6 Rapport financier au 31 décembre 2010
- 5.7 Entretien de pelouse et nettoyage
 - 5.7.1 Centre administratif
 - 5.7.2 Poste de police
- 5.8 Planificateur familial ÉLÉ



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.9 Honoraires professionnels – Vérification comptable
- 5.10 Autorisation à dépenser
 - 5.10.1 Fête régionale de la famille
 - 5.10.2 Golf de la fête régionale de la famille
 - 5.10.3 Souper des fêtes
- 5.11 Achats pour le GPS
- 5.12 Fête régionale de la famille - Réserve

6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT

- 6.1 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.23
- 6.2 Rapport annuel de gestion des matières résiduelles – Premier trimestre 2011
- 6.3 Collecte sélective – Problématique chemin Allard
- 6.4 Hydro-Québec – Contrôle de la végétation

7.0 AVIS DE MOTION

8.0 RÈGLEMENTS

- 8.1 Règlement 2-308.1 modifiant le règlement 2-308 instituant un comité de gestion de l'eau au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement
- 8.2 Projet de règlement modifiant le règlement 6-23 concernant le Schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

9.0 AUTRES AFFAIRES

- 9.1 Entente de développement culturel - Programme Aide aux initiatives de partenariat – Signature
- 9.2 Programme Aide aux projets – Une balade «récré-active» sur la Voie des Pionniers – Signature de la Convention
- 9.3 Pacte rural
 - 9.3.1 Demandes locales
 - 9.3.2 Demandes régionales
- 9.4 Barnston-Ouest – Reconstruction du pont P-07171 sur le chemin Way's Mills
- 9.5 Convention d'aide financière – Entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine
- 9.6 Contrat de vente – Adjudication des lots 23Z-1 et 23Y-P rang 10 canton de Clifton – Martinville
- 9.7 Partenaires pour les saines habitudes de vie
 - 9.7.1 Présentation du logo
 - 9.7.2 Embauche d'un agent de soutien au SAE

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 18 avril 2011
- 10.2 Compte-rendu du Comité famille du 21 mars 2011
- 10.3 Compte-rendu du Comité de Sécurité publique du 16 mars 2011
- 10.4 Compte-rendu du Comité Info-Crime du 16 mars
- 10.5 Compte-rendu du Comité de gestion de l'eau du 11 avril 2011



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 10.6 Compte-rendu du Comité consultatif de la forêt privée du 23 mars ajourné au 12 avril 2011
- 10.7 Compte-rendu du Comité de diversification du 14 avril 2011
- 10.8 Compte-rendu du Comité consultatif agricole du 19 avril 2011

11.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 18 avril 2011
 - 11.1.1 Appui à la MRC des Basques – MTQ – Routes numérotées
- 11.2 Comité de diversification du 14 avril 2011
 - 11.2.1 Modification du projet initial de Saint-Venant-de-Paquette
 - 11.2.2 Plan directeur – Saint-Venant-de-Paquette
- 11.3 Comité de gestion de l'eau du 11 avril 2011
 - 11.3.1 Portrait et diagnostic des bassins versants
- 11.4 Comité consultatif agricole du 19 avril 2011
 - 11.4.1 Demande d'exclusion à la CPTAQ - Compton

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 Opposition au projet Northeast Utilities/Hydro-Québec

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Statistiques 2010 – Prévention incendie
 - 13.4.2 Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale
 - 13.4.3 Soirée-quiz – Des projets qui bougent
 - 13.4.4 Grand McDon – Invitation
 - 13.4.5 *Loi sur l'éthique et la déontologie* – Formation
 - 13.4.6 Projet de panneaux de signalisation routière
 - 13.4.7 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Rapport annuel 2009-2010

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h31 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et le directeur de l'aménagement, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Madame Francine Bergeron, CA de Raymond Chabot Grant Thonton, sencl est également présente afin de faire la présentation du rapport financier de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

CM2011-04-103

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

4.1 APPROBATIONS



CM2011-04-104

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.1.1 APPROBATION DE LA SESSION ORDINAIRE DU 16 MARS 2011

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 16 mars 2011 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 16 mars 2011, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 LOYER DU NETTOYEUR – X-TREM PROPRE

Aux termes de la résolution CM2010-05-167, le conseil de la MRC de Coaticook a demandé qu'un avis par courrier recommandé soit envoyé à X-Trem Propre ML Inc. à chaque début de mois pour lui signifier son retard et les arrérages de loyers afin qu'il régularise sa situation. Une lettre fut donc envoyée le 2 avril dernier. Il accusait un retard de plus de 7 mois. Les démarches de financement de l'acheteur sont complétées. La transaction devrait être officialisée au début du mois de mai chez le notaire.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Un projet de bail plus restrictif fut soumis à l'acquéreur. Les membres du conseil souhaitent le maintien du suivi dans ce dossier.

4.2.2 INTERNET HAUTE VITESSE

L'assemblée générale annuelle de TACTIC s'est tenue le 6 avril dernier. Les 10 cellules émettrices de la phase I sont en fonction (dont 5 branchées à la fibre optique), soient : Barnston-Ouest (3), Coaticook (3), Compton (3) et Sainte-Edwidge-de-Clifton (1) de même que les 5 des 7 cellules émettrices (dont 4 branchées à la fibre optique) de la phase II, soient : Waterville (1), Martinville (1), Sainte-Edwidge-de-Clifton (1), Saint-Malo (2). Celles de Stanstead-Est (1) et Saint-Herménégilde (1) seront alimentées sous peu. Ainsi la couverture permettrait théoriquement d'atteindre 50 % des résidences qui n'avaient pas accès à Internet avant le début du déploiement. On compte maintenant 125 clients de branchés au réseau. Les travaux de la phase 3 (installation de 4 antennes au pylône existant) au sommet du Mont Hereford ne pourront être réalisés que suite à l'étude structurale, dont le mandat fut confié à GENIVAR. La phase 4 du déploiement d'Internet haute vitesse consistera à installer des équipements dans les secteurs suivants : Dixville (2 cellules), Compton (2 cellules), Stanstead-Est (2 cellules), Saint-Malo (1 cellule), Waterville (1 cellule). La radio communautaire et TACTIC pourraient partager des installations à Dixville.

CM2011-04-105

4.2.3 DEMANDE À LA CPTAQ – WATERVILLE ET MARTINVILLE – ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte les orientations préliminaires 370825 et 370826 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans les demandes d'exclusion à la zone agricole présentées par la MRC pour les municipalités de Martinville et Waterville et en fait siennes comme ici au long reproduite ;

ATTENDU que la Commission considère que la demande d'exclusion de Martinville devrait être refusée, notamment pour maintenir les conditions favorables au développement de l'agriculture et pour préserver au maximum l'homogénéité de la communauté agricole concernée ;

ATTENDU que la Commission considère que la demande d'exclusion de Waterville devrait être partiellement acceptée afin de préserver au maximum les conditions favorables au développement de l'agriculture ;

ATTENDU qu'elle refuse entre autre les lots où la municipalité projette d'implanter son usine de traitement d'eau ;

ATTENDU qu'une demande peut être adressée à la Commission dans le délai de 30 jours du compte-rendu et orientation préliminaire afin d'obtenir une rencontre avant que la Commission ne rende sa décision ;

ATTENDU que la municipalité de Martinville aux termes de sa résolution 2011-04-11 demande une rencontre avec la Commission ;

ATTENDU que la Ville de Waterville aux termes de sa résolution 2464 demande également une rencontre avec la Commission ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU de demander une rencontre avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour les demandes d'exclusion à la zone agricole présentées par la MRC pour les municipalités de Martinville et Waterville (n° de dossiers 370825 et 370826) et ce, dans les meilleurs délais.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 161 981,55 \$ payés au 20 avril 2011 et ce, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 12 810,03 \$ comme ici au long reproduite ;

CM2011-04-106



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, pour un montant de 12 810,03 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La directrice générale dépose les rapports de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2011, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

CM2011-04-107

5.3 20^E CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE DE COATICOOK

ATTENDU que la 20^e Classique de golf du Maire de la Ville de Coaticook se tiendra le 8 juin 2011 au club de golf de Coaticook ;

ATTENDU que les profits du tournoi sont versés à des organismes sportifs, culturels, étudiants et de loisirs ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < de confier le mandat au préfet, Monsieur Réjean Masson de représenter la MRC lors de la journée de golf ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 150 \$ relatif aux frais de participation dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, législation*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des frais de participation à ladite activité.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %		

ADOPTION

CM2011-04-108

5.4 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;

ATTENDU que les dossiers F-7029400, F-7029396 et F-7029411 furent autorisés dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2010-2011 offert par la Société d'habitation du Québec ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement des montants de subvention pré-autorisé du programme de RénoVillage 2010-2011 pour les dossiers F-7029400, F-7029396 et F-7029411 offerts par la Société d'habitation du Québec pour les dossiers précités lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ce dossier.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-109

5.5 FONDATION BON DÉPART – CANADIAN TIRE

ATTENDU que la Fondation Canadian Tire a lancé le projet «Bon départ de Canadian Tire» au Québec afin d'aider les jeunes de foyers financièrement défavorisés, âgés de 4 à 18 ans, à participer à des activités sportives dans leur milieu ;

ATTENDU que le soutien peut se faire sous forme de coût d'inscription ou d'équipements nécessaires à la participation à une session formelle d'une discipline sportive reconnue ;

ATTENDU que 56 jeunes de la MRC ont été identifiés par le comité à cet effet, pour la saison estivale ;

ATTENDU que le montant total d'aide pour cette saison est de 5 211 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense, sur réception de l'aide financière de la Fondation pour le programme «Bon départ de Canadian Tire», selon les montants prédéterminés et recommandés par le comité de sélection.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-110

5.6 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2010

ATTENDU que conformément à la loi, la secrétaire-trésorière dépose et présente le rapport financier au 31 décembre 2010 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport financier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2010 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.7 ENTRETIEN DE PELOUSE ET NETTOYAGE

CM2011-04-111

5.7.1 CENTRE ADMINISTRATIF

ATTENDU que «Yannick Jean – Entretien de gazon» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook depuis quelques années a remis une soumission pour l'entretien du gazon de la MRC et du Nettoyeur ;

ATTENDU que la soumission est de 925 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'il a également remis une soumission pour le nettoyage des terrains des 2 bâtiments :

ATTENDU que cette soumission est de 475 \$ avant toutes taxes :

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 524,95 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté suite à la réalisation de la tâche ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires de l'«Entretien du gazon», en 2 versements, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-112

5.7.2 POSTE DE POLICE

ATTENDU que «Yannick Jean – Entretien de gazon» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook et du Nettoyeur Coaticook a remis une soumission pour l'entretien du gazon du poste de police de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que cette soumission tient compte du cumul de contrats ;

ATTENDU que la soumission est de 995 \$, avant toutes taxes, pour la tonte du gazon et l'ensachage ainsi que la taille des bordures ;

ATTENDU que l'entrepreneur propose également de procéder au nettoyage de la cour et du terrain pour un montant additionnel de 425 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ces frais sont inclus dans le bail à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 546,74 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, de l'«Entretien du gazon», en 2 versements, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-113

5.8 PLANIFICATEUR FAMILIAL ÉLÉ

ATTENDU qu'un planificateur familial est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC et ce, depuis 3 ans ;

ATTENDU que ce projet est une initiative issue du programme d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU que les partenaires souhaitent maintenir la production du planificateur familial pour les familles de la MRC de Coaticook, malgré la fin du financement par le ministère ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le soutien financier de la MRC est sollicité ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer le projet de planificateur familial tel que présenté, en leur accordant une aide financière de 250 \$ plus les taxes applicables ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 272,31 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*», tel que prévu au budget des activités «*familles*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-114

5.9 HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATION COMPTABLE

ATTENDU que Raymond Chabot Grant Thornton, senci a présenté une nouvelle facture progressive pour la vérification des opérations de la MRC pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010 d'un montant de 3 600 \$ avant toutes taxes, pour la vérification des états financiers ;

ATTENDU qu'une facture finale suivra ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 3 921,30 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.10 AUTORISATION À DÉPENSER

CM2011-04-115

5.10.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

ATTENDU que l'organisation de la Fête régionale de la famille engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

ATTENDU que le budget est suffisant pour couvrir les dépenses reliées à l'événement ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'engager le crédit pour l'animation, les jeux gonflables, les cadeaux, les bricolages, l'alimentation, etc., dans la catégorie de fonctions «Aménagement», selon le budget et les surplus accumulés et réservés à cet effet ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-116

5.10.2 GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE

ATTENDU que le tournoi de golf engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < d'engager le crédit pour la nourriture, le vin, les voiturettes, le golf, la publicité et les cadeaux, dans la catégorie de fonctions «Aménagement», selon les revenus de l'événement ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-117

5.10.3 SOUPER DES FÊTES

ATTENDU que le souper des fêtes engendre divers frais pour la préparation de l'événement ;

ATTENDU qu'il y a lieu de fixer une date pour cet événement ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU

- < de tenir la Soirée des Fêtes de la MRC de Coaticook, le 2 décembre prochain à Saint-Herménégilde ;
- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats pour la bonne marche de l'événement ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < d'engager le crédit pour l'animation, les centres de table, le traiteur, le vin et les cadeaux, dans la catégorie de fonctions «Aménagement», selon les revenus de l'événement ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement des dépenses sur réception des factures à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-118

5.11 ACHATS POUR LE GPS

ATTENDU que le technicien en environnement a besoin d'une antenne robuste et super-puissante pour l'utilisation du GPS en forêt ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'offre de CANSERL Survey Equipment Inc. au coût de 798,00 \$ avant toutes taxes et frais de livraison et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 875 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement sur réception de la marchandise et de la facture.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-119

5.12 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE - RÉSERVE

ATTENDU qu'un montant de 2 187,60 \$ du surplus accumulé de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» au 31 décembre 2010, doit être réservé au profit du poste budgétaire de la Fête régionale de la famille, dans ladite catégorie de fonctions ;

ATTENDU qu'il y a lieu de réserver ce montant pour l'organisation des prochaines éditions de la Fête régionale de la famille ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU de réserver à même le surplus de l'exercice de 2010, de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» la somme de 2 187,60 \$ pour l'organisation de la Fête régionale de la famille.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

CM2011-04-120

6.1 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 6-23.23

ATTENDU que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités locales, suite à l'entrée en vigueur de la modification 6-23.23 au schéma d'aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

«DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 6-23.23

En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A19.1), lors de l'adoption d'un projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 6-23.23 modifiant le schéma d'aménagement révisé, la Ville de Waterville devra modifier son règlement de zonage actuel afin d'intégrer la nouvelle délimitation de la zone inondable de son périmètre urbain.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.».



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal de conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.2 RAPPORT ANNUEL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – PREMIER TRIMESTRE 2011

Le directrice générale Madame Sylvie Harvey présente les résultats du premier trimestre de la gestion des matières résiduelles en comparaison avec 2010. La collecte des plastiques agricoles a connu une augmentation de 28 %. Pour les autres matières, on note d'importantes variations dans les données individuelles de plusieurs municipalités. Le portrait devrait être plus juste avec un second trimestre étudié. Les variations ne peuvent être toutes dues au changement de transporteur.

6.3 COLLECTE SELECTIVE – PROBLÉMATIQUE CHEMIN ALLARD

Le propriétaire du 278 chemin Allard souhaite que la MRC de Coaticook procède à la cueillette et au transport de ses matières recyclables. Le camion utilisé par le contractant Taylor pour la cueillette des matières recyclables est plus gros que le camion utilisé par le même entrepreneur pour la cueillette des ordures et des matières compostables. Le chemin Allard est un cul-de-sac sans rond de virage. La loi interdit à ce type de camion de reculer sur une voie publique. Les résidents du bout du chemin placent leurs bacs de recyclage à un endroit accessible par l'opérateur. Le propriétaire du 278 exige un service à son domicile et ne veut pas transporter son bac jusqu' à l'endroit désigné à cet effet. Les plaintes répétées du citoyen ont amené la chargée de projet en matières résiduelles à aller voir la situation géographique sur les lieux. Le chemin serait assez sinueux et pas assez large. La Ville ne peut aménager un rond de virage à cet endroit. La MRC est responsable de la cueillette et du transport, encore faut-il que l'entrepreneur puisse se rendre par un accès routier suffisant.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Dans de telles situations, la collaboration de la municipalité est souhaitée par le conseil afin de trouver une solution. Dans ce cas particulier, dû à l'impossibilité physique de desservir le citoyen avec l'équipement, la ville de Coaticook sera informée que le citoyen ne peut être desservi à sa porte ou dans sa cour.

6.4 HYDRO-QUÉBEC – CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

La directrice générale informe le conseil qu'Hydro-Québec procédera au cours des prochaines semaines au contrôle de la végétation dans l'emprise existante de la ligne hydro-électrique sur le territoire.

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

8.0 RÈGLEMENTS

CM2011-04-121

8.1 RÈGLEMENT 2-308.1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2-308 INSTITUANT UN COMITÉ DE GESTION DE L'EAU AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DÉTERMINANT SA COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 2-308.1 «Règlement modifiant le règlement 2-308 instituant un comité de gestion de l'eau au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 16 mars 2011 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit la modification de la composition du comité de gestion de l'eau de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver et adopter le règlement 2-308.1 «Règlement modifiant le règlement 2-308 instituant un comité de gestion de l'eau au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 2-308.1, et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière et déposé sous la garde de la greffière.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-122

8.2 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

ATTENDU qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 16 mars 2011 ;

ATTENDU que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de la réunion du conseil du 20 avril 2011 ;

ATTENDU que le règlement a pour but de modifier la délimitation de la zone inondable du périmètre urbain de la Ville de Waterville au Schéma d'aménagement révisé ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < de former la commission de consultation publique des personnes suivantes : Messieurs Bertrand Lamoureux, Réal Ouimette, Fernand Veilleux, Réjean Masson et Madame Linda Ouellet ;
- < de tenir une consultation publique le 16 mai 2011, à 11h00, à la salle multifonctionnelle de la MRC de Coaticook.
- < d'adopter le **projet** de règlement numéro 6-23.23 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, tel que présenté.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

CM2011-04-123

9.1 ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - PROGRAMME AIDE AUX INITIATIVES DE PARTENARIAT - SIGNATURE

ATTENDU que le conseil prend en compte un projet de convention à intervenir entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que cette convention a pour objet la mise en commun par les deux parties de ressources et d'une contribution financière du ministère en vertu du programme d'«Aide aux initiatives de partenariat» ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que l'objectif du ministère est d'instrumenter la MRC pour l'aider à sensibiliser et à développer les compétences des milieux face à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine et développer des mesures de soutien à l'offre d'activités aux pratiques artistiques et aux activités culturelles ;

ATTENDU que l'entente serait pour une période d'un an, au cours de laquelle le ministère s'engage à verser la somme de 10 000 \$;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU d'approuver la convention à intervenir dans le cadre de l'entente de développement culturel entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC et en conséquence le préfet est autorisé à la signer au nom de la MRC ainsi que tout autre document pouvant l'accompagner au cours de l'entente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %		

ADOPTION

CM2011-04-124

9.2 PROGRAMME AIDE AUX PROJETS – UNE BALADE «RÉCRÉ-ACTIVE» SUR LA VOIE DES PIONNIERS – SIGNATURE DE LA CONVENTION

ATTENDU que la qualité du projet de mise en valeur de personnages historiques initié par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le projet s'inscrit dans la planification stratégique régionale 2010-2014 de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le projet contribue à l'animation du Chemin des Cantons et offre aux touristes des boucles de pénétration sur l'ensemble du territoire de la MRC ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte un projet de convention à intervenir entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC pour la réalisation du projet intitulé «une balade "récré-active" sur la Voie des Pionniers» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU d'approuver la convention à intervenir pour la réalisation du projet intitulé «une balade "récré-active" sur la Voie des Pionniers» entre la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC et en conséquence le préfet est autorisé à la signer au nom de la MRC ainsi que tout autre document pouvant l'accompagner au cours de l'entente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.3 PACTE RURAL

9.3.1 DEMANDES LOCALES

ATTENDU que sept projets locaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

CM2011-04-125



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que trois projets additionnels ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière à la fois locale et régionale ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

< d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 173 100 \$ comme ci-après décrite :

Projets locaux	
Projet d'interprétation – volet historique en agrotourisme (CIARC)	2 000 \$ Coaticook
Démarche de planification stratégique (Dixville)	16 800 \$ Dixville
Panneau d'interprétation sur Dufferin Heights (Société historique de Stanstead)	1 800 \$ Stanstead-Est
Haltes santé (Coaticook)	15 000 \$ Coaticook
Local artistique (Maison des jeunes de Coaticook)	4 500 \$ Coaticook
Pour une <i>maize</i> belle, confortable et sécuritaire (Maison des jeunes de Waterville)	3 000 \$ Waterville
Réfection partielle de la piste (sentiers Massawippi)	20 000 \$ Stanstead-Est
Total des demandes purement locales	63 100 \$
Projets à la fois locaux et régionaux (portion locale)	
L'expansion ² ... vers une planète en santé (Acti-Bus de la région de Coaticook Inc.)	30 000 \$ Coaticook 10 000 \$ Compton
Tendance plein air : la GORGE en plein essor (société de la gorge de Coaticook)	40 000 \$ Coaticook
Aménagement d'un parc médiéval régional (Camp Val-Estrie / Espaces Jeunesse Inc.) – Phase I	30 000 \$ Waterville
Total projets locaux	173 100 \$

< de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;

< d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer lesdits protocoles au nom de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-126

9.3.2 DEMANDES RÉGIONALES

ATTENDU que six projets régionaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

ATTENDU que l'un des projets n'est pas recommandé par le comité d'analyse, soit le projet déposé par le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA), bien que le projet soit un bel exemple de volonté d'innovation dans le domaine agricole, le projet ne cadre pas suffisamment avec les orientations du Pacte rural ;

ATTENDU que le projet d'Aménagement d'un parc médiéval régional à Waterville est accueilli favorablement par le comité d'analyse, toutefois, le comité recommande de refuser le financement régional pour le présent appel de projets et d'inviter les promoteurs à soumettre de nouveau leur demande suite à l'obtention d'une autorisation de la CPTAQ pour les travaux à effectuer dans la zone agricole ;

ATTENDU que le comité recommande que la date retenue pour l'admissibilité des dépenses pour ce projet soit celle du 4 mars 2011 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 45 000 \$ comme ci-après décrite :

Projets régionaux	
L'expansion ² ... vers une planète en santé (Acti-Bus de la région de Coaticook Inc.)	10 000 \$
Convertir un tracteur de l'énergie fossile vers l'électricité (CRIFA)	0 \$
Aménagement de notre nouvelle demeure : phase 1 (L'ÉVEIL)	10 000 \$
Tendance plein air : la GORGE en plein essor (société de la gorge de Coaticook)	5 000 \$
Aménagement d'un parc médiéval régional (Camp Val-Estrie / Espaces Jeunesse Inc.) – Phase I	Phase II
Démarrage de la Ressourcerie des Frontières	20 000 \$
Total projets régionaux	45 000 \$

- < de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et les promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC ;
- < d'inviter les promoteurs du projet de l'aménagement d'un parc médiéval régional à soumettre de nouveau leur demande lors d'un prochain appel de projets du Pacte rural et que les conditions liées à la CPTAQ aient été rencontrées ;
- < de retenir comme date d'admissibilité des dépenses pour ce projet, le 4 mars 2011.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-127

9.4 BARNSTON-OUEST – RECONSTRUCTION DU PONT P-07171 SUR LE CHEMIN WAY’S MILLS

ATTENDU que Way’s Mills est reconnu comme l’un des beaux villages des Cantons-de-l’Est et même du Québec ;

ATTENDU que de nombreuses publications touristiques le citent comme un village patrimonial «*oublié*» dont le charme dégage une sérénité exceptionnelle ;

ATTENDU que Way’s Mills est l’une des étapes du Chemin des Cantons ;

ATTENDU que Tourisme Coaticook et la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook font la promotion de Way’s Mills comme village témoin de la colonisation et de l’histoire de notre territoire ;

ATTENDU que la municipalité de Barnston-Ouest a désigné le hameau de Way’s Mills comme zone patrimoniale à son plan d’urbanisme.

ATTENDU que le ministère des Transports a reconnu la valeur patrimoniale de Way’s Mills lorsqu’il a entrepris les travaux de reconstruction du pont 7172 sur la rivière Niger dans le hameau de Way’s Mills en 2010 et qu’une somme importante fut consacrée tant par le MTQ que par la municipalité pour un concept architectural qui respecte le caractère patrimonial et l’intégration du nouveau pont à son milieu ;

ATTENDU que le ministère veut reconstruire le pont 7171 à l’été 2011 et que ce pont se trouve à l’entrée nord du hameau patrimonial de Way’s Mills ;

ATTENDU que la municipalité a demandé au ministère de reconstruire le pont en s’inspirant du concept réalisé au pont 7172 ;

ATTENDU que la municipalité a également fait connaître ses limites budgétaires quant à sa participation financière aux travaux ;

ATTENDU que les évaluations du ministère représentent près du double des sommes investies en 2010 pour des travaux alors de plus grande envergure ;

ATTENDU que la municipalité de Barnston-Ouest souhaite l’appui de la MRC de Coaticook afin de transmettre leurs préoccupations aux autorités du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine quant à la nécessité de protéger les lieux à caractère patrimonial d’intérêt régional lorsque des interventions majeures y sont menées alors que les communautés locales n’ont ni les moyens financiers d’assumer seules les coûts d’intégration patrimoniale, ni les ressources techniques pour développer des concepts d’intégration au milieu qui respectent les normes et les standards du ministère des Transports du Québec ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'afin de soutenir la filière bois, le gouvernement du Québec annonçait en mai 2008 une Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec ;

ATTENDU que l'objectif est d'accroître l'utilisation des produits du bois structuraux, ainsi «*Le gouvernement du Québec se soumet à un devoir d'exemplarité en ce qui a trait à la formation, à la promotion et à l'utilisation du bois dans les édifices publics. Pour concrétiser cette volonté, les ministères et organismes publics québécois sont appelés à prendre des engagements concrets qui soutiennent les principes et les objectifs de la Stratégie.*» ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte la résolution 11 04 052 de la municipalité de Barnston-Ouest et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de la municipalité de Barnston-Ouest et de demander au ministère des Transports de reconnaître la nature particulière de Way's Mills et de développer un design de pont ou d'utiliser des matériaux qui s'harmonisent avec l'environnement et renforcent la structure du paysage historique tout en respectant la capacité de payer de la municipalité et de ses citoyens ;

- < de demander au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de prendre position quant à la nécessité de protéger les lieux à caractère patrimonial d'intérêt régional lorsque des interventions majeures y sont menées alors que les communautés locales n'ont ni les moyens financiers d'assumer seules les coûts d'intégration patrimoniale, ni les ressources techniques pour développer des concepts d'intégration au milieu qui respectent les normes et les standards du ministère des Transports du Québec ;

- < de faire parvenir une copie de la présente résolution au député Pierre Reid pour appui ainsi qu'à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-128

**9.5 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – ENTENTE CIBLÉE
VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE**

ATTENDU que le programme d'aide financière Aide aux initiatives de partenariat – entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine vise à développer et promouvoir les ressources culturelles du milieu dans une optique de développement culturel territorial ;

ATTENDU que la ministre souhaite poursuivre la mise en œuvre dudit programme, par le biais de l'embauche d'agents de développement culturel ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a manifesté l'intérêt de poursuivre l'entente VVAP et que notre demande a été jugée conforme aux objectifs du programme ;

ATTENDU que la ministre versera une contribution financière totale au montant de 30 000 \$ au cours des trois exercices financiers gouvernementaux suivants, soit 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, correspondant à 22 % du coût total réel du salaire, des avantages sociaux et des frais admissibles de déplacement et de séjour reliés à la formation de l'agent de développement culturel sans excéder un montant maximal de 10 000 \$ par exercice financier ;

ATTENDU que la MRC doit s'engager à embaucher pour la durée de l'entente un agent de développement culturel et y affecter une contribution financière minimum de 108 200 \$, au cours des trois exercices financiers gouvernementaux suivants, soit 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, correspondant au minimum de 78 % du coût total réel du salaire, des avantages sociaux et des frais admissibles de déplacement et de séjour reliés à la formation de l'agent de développement culturel ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < de maintenir à l'embauche de la MRC de Coaticook pour la durée de l'entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un agent de développement culturel et d'y affecter une contribution financière minimum de 108 200 \$, au cours des trois exercices financiers gouvernementaux suivants, soit 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, correspondant au minimum de 78 % du coût total réel du salaire, des avantages sociaux et des frais admissibles de déplacement et de séjour reliés à la formation de l'agent de développement culturel ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < d'approuver la convention à intervenir pour *programme d'aide financière Aide aux initiatives de partenariat – entente ciblée Villes et villages d'art et de patrimoine* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la MRC et en conséquence le préfet est autorisé à la signer au nom de la MRC ainsi que tout autre document pouvant l'accompagner au cours de l'entente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-129

9.6 CONTRAT DE VENTE – ADJUDICATION DES LOTS 23Z-1 ET 23Y-P RANG 10 CANTON DE CLIFTON – MARTINVILLE

ATTENDU la demande du conseiller juridique de Monsieur Martial Veilleux à l'effet de lui céder un immeuble acquis pour défaut de paiement des taxes en 2007, soit les lots 23Z-1 et 23Y-P du rang 1 du cadastre du Canton de Clifton, Circonscription foncière de Coaticook, dans la municipalité de Martinville, sans immeuble dessus construit ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte un projet de cession préparé par Me Denis Paré, notaire et en fait sien, comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver le projet de cession de l'immeuble tel que décrit à la présente ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à le signer pour et au nom de la MRC ;
- < de transmettre copie conforme de cette résolution au conseiller juridique du requérant.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.7 PARTENAIRES POUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

9.7.1 PRÉSENTATION DU LOGO

La secrétaire présente le logo adopté par les Partenaires pour de saines habitudes de vie pour le projet «Manger, Rire et Courir» ayant pour mission l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie des jeunes de la région.

CM2011-04-130

9.7.2 EMBAUCHE D'UN AGENT DE SOUTIEN AU SAE

ATTENDU que le regroupement des partenaires pour de saines habitudes de vie (PSHV) est un regroupement formé par des acteurs locaux dont la mission est de travailler en concertation avec les acteurs du milieu pour mettre en place des actions durables visant l'acquisition des saines habitudes de vie de jeunes de 0 à 17 ans ;

ATTENDU que le regroupement est soutenu financièrement par Québec en forme ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le regroupement a besoin de retenir les services d'un agent de soutien au Services d'animation estivale pour une durée de 13 semaines ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée à raison d'un taux horaire de 15,88 \$;

ATTENDU que Monsieur Gabriel Lavoie-Bouliane est la personne que le regroupement désire embaucher au poste d'agent de soutien d'animation estivale, suite à un processus de sélection ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

- ▶ de procéder à l'engagement de Monsieur Gabriel Lavoie-Bouliane à la fonction d'agent de soutien en services d'animation estivale, et ce à compter du 26 mai 2011 pour une période de 13 semaines ;
- ▶ de considérer Monsieur Lavoie-Bouliane comme un employé saisonnier, non régulier à raison de 35 heures/semaine au taux horaire de 15,88 \$, aux fins de la *Politique des conditions de travail du personnel pour les années 2011-2015* ;
- ▶ d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer son contrat de travail à titre de représentante de la MRC de Coaticook (organisme mandataire du Regroupement des Partenaires pour de saines habitudes de vie) dans les limites du budget alloué par Québec en forme.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCES-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 18 AVRIL 2011

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif du 18 avril 2011.

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ FAMILLE DU 21 MARS 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité famille du 21 mars 2011.

10.3 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 16 MARS 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité de Sécurité publique du 16 mars 2011.

10.4 COMPTE-RENDU DU COMITÉ INFOCRIME DU 16 MARS 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité Info-Crime du 16 mars 2011.

10.5 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 11 AVRIL 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité de gestion de l'eau du 11 avril 2011.

10.6 COMPTE-RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE DU 23 MARS AJOURNÉ AU 12 AVRIL 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité consultatif de la forêt privée du 23 mars ajourné au 12 avril 2011.

10.7 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU 14 AVRIL 2011

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité de diversification du 14 avril 2011.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**10.8 COMPTE-RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
DU 19 AVRIL 2011**

La secrétaire dépose le compte-rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 19 avril 2011.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 18 AVRIL 2011

CM2011-04-131

**11.1.1 APPUI À LA MRC DES BASQUES – MTQ – ROUTES
NUMÉROTÉES**

ATTENDU que la MRC des Basques sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au ministre des Transports du Québec de réviser le statut de certaines routes locales au niveau de la classification ;

ATTENDU que la dernière révision du classement des routes locales remonte à 1993, lors du partage des responsabilités en matière de voirie locale ;

ATTENDU que certaines routes entre deux municipalités sont souvent considérées de niveau local par le MTQ ;

ATTENDU que ces routes représentent souvent le seul lien entre deux municipalités ;

ATTENDU que les municipalités rurales se sont développées depuis 1993 ;

ATTENDU qu'il serait souhaitable que le ministère s'assure que la classification de 1993 est toujours à propos ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation du comité administratif telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 18 avril 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de la MRC des Basques afin de demander au ministre des Transports du Québec de réviser le statut de certaines routes locales au niveau de la classification inchangée depuis 1993;
- < de transmettre une copie conforme à la députation régionale, à la FQM et l'UMQ pour appui ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE DIVERSIFICATION DU 14 AVRIL 2011

CM2011-04-132

11.2.1 MODIFICATION DU PROJET INITIAL DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a déposé son Plan de diversification et de développement ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2010-05-197 le conseil de la MRC de Coaticook avait accepté le projet des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette pour la réalisation d'un plan directeur par Madame Suzanne Bilodeau, experte-conseil en gestion des arts et de la culture, et ce dans le cadre du programme Fonds de soutien au territoire en difficultés du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU que le projet initial avait pour objectif de consolider les activités de l'organisme ;

ATTENDU que plusieurs événements survenus au cours de la dernière année ont mené la priorité sur le « coaching » du mandat ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation du comité de diversification telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 14 avril 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal de conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter le versement final du projet des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette pour la réalisation d'un plan directeur par Madame Suzanne Bilodeau, experte-conseil en gestion des arts et de la culture, et ce dans le cadre du programme Fonds de soutien au territoire en difficultés du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, tel que demandé et ce, sans le dépôt du plan directeur ;
- < d'autoriser la trésorerie à procéder au paiement des honoraires de la consultante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2011-04-133

11.2.2 PLAN DIRECTEUR – SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE

ATTENDU que la municipalité de Saint-Venant-de-Paquette a déposé son Plan de diversification et de développement ;

ATTENDU que l'organisme les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette souhaite maintenant procéder à la rédaction de son plan directeur et développer divers outils de gestion et d'analyse en soutien de celui-ci ;

ATTENDU qu'une offre de service à cet effet fut présentée au Comité régional de diversification et de développement ;

ATTENDU que le projet est conforme au plan de diversification de la municipalité et aux règles administratives de la MRC de Coaticook ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation de diversification du comité telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 14 avril 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter le projet des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette pour la rédaction d'un plan directeur et le développement de divers outils de gestion et d'analyse par Madame Suzanne Bilodeau, experte-conseil en gestion des arts et de la culture, et ce dans le cadre du programme Fonds de soutien au territoire en difficultés du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, tel que présenté ;
- < de confier le mandat à la direction générale de procéder à la rédaction d'un protocole à cet effet ;
- < d'autoriser le préfet et la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la signature de celui-ci au nom de la MRC de Coaticook ;
- < d'autoriser le paiement des honoraires de la consultante selon les modalités du protocole à intervenir.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

11.3 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 11 AVRIL 2011



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2011-04-134

11.3.1 PORTRAIT ET DIAGNOSTIC DES BASSINS VERSANTS

ATTENDU que la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie a réservé une enveloppe de 100 000 \$ pour chacune des MRC de l'Estrie à raison de 50 000 \$ par année pour 2011-2012 et 2012-2013 pour des projets prioritaires d'intervention en matière de qualité de l'eau et s'inscrivant dans un plan directeur de l'eau ;

ATTENDU que la contribution de la CRÉ-Estrie dans un projet pourra atteindre 50 % du coût du projet et un maximum de 10 % pourra être reconnu en termes de contribution bénévole dans les coûts du projet ;

ATTENDU qu'un projet en collaboration avec les associations de lacs et l'organisme RAPPEL pourrait être déposé par la MRC afin d'établir le portrait et un diagnostic des bassins versants des 4 lacs (Wallace, Lippé, Lindsay et Lyster) afin de cibler les actions qui pourraient être prises à court, moyen et long terme pour améliorer la qualité de l'eau ;

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation du comité de gestion de l'eau telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 11 avril 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter qu'un projet en collaboration avec les associations de lacs et l'organisme RAPPEL soit déposé à la CRÉ-Estrie par la MRC afin d'établir le portrait et un diagnostic des bassins versants des 4 lacs (Wallace, Lippé, Lindsay et Lyster) afin de cibler les actions qui pourraient être prises à court, moyen et long terme pour améliorer la qualité de l'eau ;
- < d'accorder une aide maximale de 5 000 \$ du Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour la réalisation dudit projet ;
- < d'autoriser le paiement des honoraires ou autres débours, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ sur réception de pièces justificatives ;
- < de transmettre une copie conforme à la Conférence régionale des Élus de l'Estrie et aux associations riveraines du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Fernand Veilleux	6	15,92		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Fernand Veilleux quitte les délibérations, puisque le prochain point concerne une demande de la municipalité de Compton. Il est 21h54.

11.4 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DU 19 AVRIL 2011

CM2011-04-135

11.4.1 DEMANDE D'EXCLUSION À LA CPTAQ - COMPTON

ATTENDU que le directeur de l'aménagement, Monsieur Ménard présente la demande d'exclusion que la municipalité de Compton souhaite adressée à la CPTAQ suite à la croissance de sa population et les investissements en infrastructures d'aqueduc et d'égout à l'intérieur du périmètre urbain actuel ;

ATTENDU que les terrains des secteurs 1, 2, 3, 4 et 5 seraient desservis et disponibles pour usages commercial, agroalimentaire, industriel et résidentiel selon les zones ;

ATTENDU que le dézoning permettrait de régulariser les limites du périmètre urbain selon la municipalité ;

ATTENDU que la municipalité de Compton n'a pas participé au processus de la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAA ;

ATTENDU que les secteurs sont ainsi décrits :

- Secteur 1 (23,64 hectares) longeant la route 147 (de la rue du parc vers Sherbrooke) ;
- Secteur 2 (15,12 hectares) longeant la route 147 vers Coaticook (face à Semestrie) ;
- Secteur 3 (2,25 hectares) et Secteur 4 (6,17 hectares) en bordure du chemin Beaudoin, il s'agit de lots enclavés ;
- Secteur 5 (0,18 hectare) dans le secteur du Hameau afin de régulariser l'occupation suite à la rénovation cadastrale ;

ATTENDU que la superficie totale visée par la demande de Compton est de 47,36 hectares dont 15,77 hectares sont présentement à usage agricole ;

ATTENDU que la perte de zone agricole permanente représente 0,23 % et le pourcentage de la perte de superficie à usage agricole représente 0,13 % ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte la recommandation du comité consultatif agricole telle que plus amplement décrite au compte rendu de la réunion du 19 avril 2011 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la démarche de la municipalité de Compton visant à consolider son périmètre urbain et rentabiliser ses investissements en infrastructures d'aqueduc et d'égout ;
- < de présenter une demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de protection du territoire agricole au nom de la municipalité.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,75		
Réal Ouimette	2	3,78		
Richard Belleville	1	1,88		
Gaby Côté	1	2,53		
Lucie Tremblay	2	3,91		
Jacques Madore	2	2,92		
Henri Pariseau	1	0,72		
Linda Ouellet	1	2,62		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,69		
TOTAL	38/44	84,06 %	0	0

ADOPTION

Monsieur Fernand Veilleux se joint aux délibérations. Il est 21h59.

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

12.2 OPPOSITION AU PROJET NORTHEAST UTILITIES /HYDRO-QUÉBEC

La secrétaire dépose copie d'un envoi par courrier recommandé de Marc Beloin et Hélène Pariseau, des citoyens d'East Hereford et de Louissette Thibault du New Hampshire opposés au passage de la ligne de transport 300 kV d'Hydro-Québec sur leurs propriétés.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la Table des MRC de l'Estrie (TME) où il fut notamment question de dynamiser la Table et Estrie - Région vedette au prochain congrès de la FQM. À la Conférence régionale de élus (CRÉ) de l'Estrie, il fut notamment question de l'Entente spécifique pour le développement culturel où une enveloppe sera réservée pour l'accès des jeunes à la culture, du Fonds de diversification régional (FDR) pour des projets prioritaires d'intervention en matière de qualité de l'eau où un montant de 100 000 \$ sera réservé par MRC. Il fut également question du projet de la radio communautaire. L'événement annuel de financement d'Info-Crime fut un succès. La composition de la Commission régionale sur les Ressources naturelles et le territoire (CRNT) était au cœur des échanges de même que le rôle de l'Agence de développement de la forêt privée lors d'une récente rencontre. Lors du Gala Reconnaissance Estrie, le Camping de Compton a reçu le prix de la Chambre de commerce régionale. Il a également assisté à la rencontre d'information et d'échange sur les perspectives des besoins de main d'œuvre en Estrie organisée par la CRÉ-Estrie, la direction régionale du MAMROT et d'Emploi-Québec.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des dossiers de Loisirs rappelle le gala de lutte qui se tiendra le 7 mai au profit en autre du travailleur de rue.

Henri Pariseau, responsable des dossiers de Forêt indique que les enjeux et objectifs de la révision du Schéma d'aménagement ont été revus par le comité consultatif de la forêt privée de la MRC de même que le *Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie* de la CRÉ-Estrie.

Réal Ouimette, responsable des dossiers de Transport indique qu'Acti-Bus a octroyé le contrat de construction pour le nouvel édifice à Lajeunesse & Lessard. Les négociations avec Accueil de Dixville ont permis une entente jusqu'au 31 mars 2012. Un nouveau feuillet publicitaire sera distribué sous peu.

Lucie Tremblay, responsable des Questions Familiales indique que Madame Sylvie Masse est entrée en fonction à titre de chargée de projet MADA. Un échancier fut établi lors de la dernière rencontre du comité famille. La date de tombée pour des articles dans le bulletin De l'Aîné au P'tit dernier est le 27 avril prochain. Le planificateur ÉLÉ sera distribué de nouveau à l'automne. Au niveau du Centre d'Action bénévole (CAB), la semaine de l'action bénévole s'est déroulée du 10 au 16 avril dernier et le souper annuel du 15 avril fut un franc succès.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Au niveau de la Table de concertation culturelle, le 26 juin et non le 19 juin, les nouveaux personnages historiques de la Voix des Pionniers seront inaugurés. La Table de concertation travaille également sur de nouveaux circuits photos. La rencontre au Pavillon des Arts et de la Culture sur le patrimoine religieux a réuni une trentaine de participants. L'Assemblée générale de la Table de concertation se tiendra le 12 mai prochain.

Richard Belleville, responsable des dossiers de Matières résiduelles indique que les bandes dessinées se poursuivront l'an prochain si le financement est au rendez-vous. Le guide «Événement zéro déchet» est maintenant prêt. Il reste à établir à qui l'acheminer. Des tests de performance ont été réalisés au Centre de tri. L'objectif de quantité est atteint.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique invite les membres du comité Info-Crime à prendre connaissance de la restructuration proposée avant la prochaine rencontre du comité local.

Gladys Bruun, déléguée à la SADC indique que l'enveloppe budgétaire allouée aux SADC sera moindre que les années passées. Les portes ouvertes se tiendront le 21 juin afin de visiter les nouveaux locaux de la SADC et le site web devrait être en fonction. Elle réitère l'invitation à participer à la «Soirée-Quiz» qui se tiendra le 1^{er} juin à compter de 19h00 au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook à titre de suivi du Forum de 2009.

Fernand Veilleux, responsable des dossiers de Cours d'eau indique qu'il a participé à la rencontre du Comité de gestion de l'eau le 11 avril. Un montant de 25 491 \$ est toujours disponible au Fonds de cours d'eau pour des travaux.

Ghislaine Leblond, déléguée au CIARC indique que la situation financière de l'organisme se replace grâce aux quotas et à la production laitière. De nombreux projets pour le centenaire verront le jour d'ici 2012.

13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités soient : la gestion du personnel et les entrevues pour les postes de technicien en géomatique et agent de développement culturel, rencontres du comité de gestion et du conseil d'administration de la Régie de tri, rencontre du Collectif d'action contre l'appauvrissement (solidarité et inclusion sociale), rencontre du comité régional pour analyser les demandes au pacte rural, rencontre du comité régional de Diversification et de développement, préparation de la rencontre publique annuelle où la Table de concertation régionale présentera un bilan des projets en marge du Forum de 2009, la rencontre sur le patrimoine religieux, rencontres diverses pour l'entente spécifique sur le développement culturel, etc. Et celles de l'équipe de la MRC, soient : les demandes de révision du rôle d'évaluation, les inspections en marge du Schéma de couverture de risque en incendie, la rédaction d'un projet de règlement pour les industries, commerces et institutions, la cueillette de données et compilation en vue du rapport annuel, la poursuite de la campagne de sensibilisation avec les personnages de bande dessinée, visites dans les écoles, rencontre des associations de lacs et du RAPPEL, rencontres de producteurs pour des plans de stabilisation des rives, préparation de l'échéancier et d'un document-synthèse pour MADA, de nombreux projets et un plan de communication pour les partenaires pour de saines habitudes de vie et préparation du plan d'action pour l'an 2, 101 interventions pour le travailleur de rue,



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

mise à jour des zones à risques de glissement de terrain et des sites archéologiques en vue du nouveau Schéma d'aménagement, rédaction des recommandations des nouveaux projets du Pacte rural et suivi de divers projets, déploiement d'Internet haute vitesse et AGA de TACTIC, inspections de divers permis d'abattage d'arbres, cartographie diverse, analyse des demandes pour la Fondation Canadian Tire, soutien aux municipalités pour les services d'animation estivale et autres projets de loisirs, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 STATISTIQUES 2010 – PRÉVENTION INCENDIE

La secrétaire dépose les statistiques de l'année 2010 au niveau de la prévention incendie. 1 283 visites résidentielles furent effectuées en marge du Schéma de couverture de sécurité incendie. 98 inspections pour les risques élevés et très élevés furent effectuées pendant la même période. Déjà, pour le premier trimestre de 2011, 100 visites ont été effectuées pour cette catégorie de risque.

13.4.2 FORUM REGIONAL POUR LA SOLIDARITE ET L'INCLUSION SOCIALE

La secrétaire transmet l'invitation de la Conférence régionale des élus de l'Estrie à participer au *Forum régional pour la solidarité et l'inclusion sociale – pour la qualité de vie, contre la pauvreté et l'exclusion : un défi à relever ensemble* qui se tiendra le 19 mai de 9h00 à 16h30 à Sherbrooke. Une invitation officielle et les détails de cette journée seront acheminés au cours des prochaines semaines.

13.4.3 SOIREE-QUIZ – DES PROJETS QUI BOUGENT

La secrétaire dépose l'invitation à participer à la «Soirée-Quiz» qui se tiendra le 1^{er} juin à compter de 19h00 au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook. Lors de cette soirée des questions portant sur les 30 projets du plan de développement 2009-2014 de la MRC permettront d'informer la population et les acteurs socio-économiques du suivi du Forum régional de 2009.

13.4.4 GRAND MCDON – INVITATION

La secrétaire dépose l'invitation de la franchisee McDonald Madame Caroline Iannuzzi, afin que les élus participe au Grand McDon qui se tiendra le 11 mai prochain, événement annuel de collecte de fonds pour l'œuvre des Manoirs Ronald McDonald au Canada et des centaines d'autres organismes de bienfaisance locaux pour enfants. Les élus sont invités à communiquer directement avec Madame Iannuzzi.

13.4.5 LOI SUR L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE – FORMATION

Suite au dépôt le mois dernier de la résolution 2011-03-08-22 de la municipalité de Saint-Herménégilde s'opposant à l'obligation de participer à une formation sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale, la secrétaire dépose un article de la revue Marché municipal :



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

«Loi sur l'éthique et la déontologie : la formation obligatoire est une bonne nouvelle... et voici pourquoi», suite à l'interrogation de certains élus locaux quant à l'obligation et la pertinence d'une telle formation. La Fédération québécoise des municipalités procédera d'ici le début mai à l'annonce de 60 nouvelles sessions de formation.

13.4.6 PROJET DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE

La secrétaire dépose une correspondance du Comité d'actions touristiques de la Vallée de la Coaticook suite à leurs discussions avec le ministère des Transports. Le comité désirait procéder à l'identification de la Vallée de la Coaticook sur les routes numérotées marquant l'entrée de la MRC dans le cadre du développement touristique de la région. Toutefois, comme le MTQ considère cet affichage comme de l'affichage publicitaire, puisqu'il ne s'agit ni du nom de la MRC ni du logo de la MRC, les normes d'affichage ne sont pas les mêmes. Le comité a donc résolu de mettre en veille les démarches d'affichage pour l'instant.

**13.4.7 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS –
RAPPORT ANNUEL 2009-2010**

La secrétaire dépose le rapport annuel 2009-2010 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons. Monsieur André Couture, vice-président en fait une brève présentation et répond aux questions du conseil de la MRC. La CSHC a investi plus de 3 millions de dollars cette année afin d'améliorer ses établissements.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h58.

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 20 avril 2011.

Responsable des archives